

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Band: 17 (1925)
Heft: 3

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

temps de l'Office fédéral du blé, sur la base du monopole. En outre, il n'assure pas même pour les années favorables un prix du pain bon marché, le consommateur devant supporter le poids des principales mesures prises pour assurer ce ravitaillement. En outre, elle écarte pour un temps indéfini la solution que nous nous plaignions à recommander depuis de longues années, soit la création d'un monopole d'Etat pour l'importation du blé.

Pour toutes ces raisons, nous nous verrons entraînés à combattre votre projet avec la dernière énergie et nous osons compter dans cette lutte sur l'appui de tous ceux qui ne bénéficieront pas de votre projet. Le fait que celui-ci ne répond que médiocrement à la préoccupation qui devrait être dominante, la sécurité du ravitaillement, tandis qu'il rejette sur les épaules des consommateurs seuls le prix des avantages qu'il assure au commerce privé du blé et aux producteurs indigènes, laisse comprendre qu'il sera combattu par bien d'autres cercles encore que celui des travailleurs.

Selon les arrêtés fédéraux sur l'encouragement de la culture du blé dans le pays, ce côté du problème est tranché pour les années 1925 et 1926. L'affaire a donc perdu sur ce point son caractère pressant. Par contre, l'interception de l'article constitutionnel proposé nous paraît très problématique. Ne vaudrait-il pas mieux, ainsi que nous vous le proposons, revoir tout le problème une fois encore et chercher une solution qui permettrait à la classe ouvrière de s'y rallier parce qu'elle répondrait mieux aux besoins des consommateurs?

On pourrait en tout cas chercher un moyen qui permettrait en cas de hausse brusque provoquée par la spéculation capitaliste mondiale, comme celle que nous vivons en ce moment, de régulariser le prix à l'intérieur selon la mesure que nous préconisons dans la deuxième partie de notre demande (al. b).

En ce qui concerne l'alinéa c, nous remarquons seulement qu'il s'agit selon nous d'une mesure absolument occasionnelle en cas de crise grave et que nous ne méconnaissons pas les difficultés qui résulteraient de la réintroduction de la vente du pain à prix réduit aux classes les moins avantagées. Cependant, quand les circonstances ferment toutes les issues, que restet-il d'autre à faire que de recourir à ces mesures de secours malgré tous les inconvénients qui en découlent si l'on ne veut point laisser sans aide et sans protection devant les dangers de la misère, les classes les plus pauvres?

Nous ne pensons pas que le Conseil fédéral méconnaît les dangers et les difficultés accompagnant le retour des périodes de vie chère. Nous ne croyons pas non plus que la plus haute autorité du pays refuserait à s'aider à protéger les masses laborieuses menacées de misère et d'appauvrissement. Nous espérons que vous prêterez à notre demande toute votre bienveillante attention.

En attendant l'honneur d'être convoqués, ainsi que nous le demandons, à une prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le président et Messieurs, nos plus respectueuses salutations.

(Signatures.)

Les revendications.

1. Etant considérée la nouvelle hausse du prix du pain, l'aliment essentiel des grandes masses travailleuses, le comité directeur du P. S. S. et le comité central de l'Union syndicale suisse ont adressé au Conseil fédéral les requêtes suivantes:

a) Abaissement des taxes douanières sur les matières alimentaires pour réagir contre le renchérissement;

b) Nouvel examen de l'arrêté concernant la suspension du monopole du blé et organisation d'un système à base de monopole devant conduire à une réduction immédiate du prix du pain, étant admis que les sacrifices ainsi consentis seront couverts plus tard par les réserves que créera l'administration du blé;

c) Pour les cas où la hausse persisterait sur le marché du blé, la vente à prix réduit du pain pour les classes les plus pauvres.

2. Dans ce but, une délégation sera envoyée auprès du Conseil fédéral.

3. La classe ouvrière sera invitée à se prononcer sur les mesures a, b, c au cours d'assemblées et à prendre position à leur sujet.

4. Les nouvelles hausses du prix de la vie, qu'elles proviennent de la spéculation capitaliste mondiale ou du protectionnisme national, semblent, aux yeux des comités, impliquer nécessairement de nouvelles revendications de salaires de la part des travailleurs.



Economie politique

Prix, coût de la vie et salaires en 1924. Dans le numéro d'octobre dernier de la *Gewerkschaftliche Rundschau*, nous avons commenté une œuvre du Dr Elsa F. Gasser parue dans la *Neue Zürcher Zeitung*, qui s'occupait des prix, du coût de la vie et des salaires pendant le premier semestre 1924. Nous avons maintenant sous les yeux des constatations détaillées sur toute l'année 1924 du même auteur, constatations sur lesquelles nous nous arrêtons pendant quelques instants.

Nous avons déjà signalé en octobre que la Suisse, avec le niveau de ses prix, était beaucoup au-dessus de la moyenne des autres Etats. Même encore aujourd'hui, elle vient en tête de tous les Etats (le nombre indice est calculé en valeur or). Le nombre indice a augmenté, par rapport à fin 1923 (1914 = 100 points) de 6 points, c'est-à-dire de 166 points à 172. Si en dépit de cela, un certain rapprochement des prix du marché mondial en est résulté, cela provient que le niveau des prix dans les pays à change déprécié s'est également rapproché des prix mondiaux. Le tableau suivant donne un aperçu sur la situation à fin 1924:

| Pays | Nombre indice en or | |
|----------------------|---------------------|------------|
| | à fin 1923 | à fin 1924 |
| Etats-Unis | 154 | 159 |
| Angleterre | 149 | 171 |
| Hollande | 145 | 161 |
| Allemagne | 140 | 145 |
| Belgique | 127 | 145 |
| France | 123 | 145 |
| Suisse | 166 | 172 |
| Italie | 130 | 142 |
| Autriche | 127 | 145 |
| Danemark | 140 | 154 |
| Suède | 152 | 167 |

La forte augmentation du renchérissement en Angleterre est caractéristique; à fin 1924, le nombre indice était presque le même qu'en Suisse. Mais en comparaison des autres grands Etats d'exportation, la différence est encore trop petite. En Suisse, notamment, les prix des denrées alimentaires sont toujours trop élevés. La France accuse la plus petite augmentation des prix de la nourriture de 30 %, l'Allemagne de 20 %, par rapport aux temps d'avant-guerre.

Quand on considère le développement des conditions économiques en Suisse, sans s'occuper des prix du marché mondial, on peut déclarer que le nombre indice total, qui se compose du nombre indice des matières de

première nécessité, des produits industriels et des produits agricoles, est descendu en 1924, et ceci de 183 points à 171. Ce fait provient uniquement de la forte tendance à la baisse des matières premières industrielles les plus importantes (métaux, charbons industriels, matières textiles, cuirs). Le nombre indice des principaux produits agricoles a diminué dans une faible mesure (de 136 à 128 points), tandis que le nombre indice des matières de première nécessité s'est élevé de 185 à 186 points; la hausse des prix des denrées alimentaires se fait valoir ici.

En considérant le nombre indice des denrées alimentaires pour lui tout seul, on voit que c'est la Suisse, l'Angleterre et la Suède qui marchent en tête. Tous les autres Etats d'Europe, à l'exception de l'Allemagne, accusent à fin 1924 un niveau de prix passablement plus haut qu'à fin 1923. En revanche, les Etats-Unis ne suivent cette augmentation des prix que dans une bien faible mesure, en sorte que la situation de la plupart des Etats ne s'est pas seulement considérablement amoindrie en comparaison de 1914, mais aussi en comparaison de l'Amérique.

Concernant l'augmentation des salaires, il ne se trouve aucune indication; néanmoins, on peut déduire des constatations que les salaires sont restés stables en Amérique; l'Angleterre, la France et l'Allemagne accusent partiellement de fortes augmentations de salaires. En Suisse également, les salaires ont une tendance à monter, sans se réaliser toutefois d'une manière générale.

Une constatation du même auteur sur la production et le marché du travail donne l'image suivante:

Pour ce qui concerne le développement en Suisse, nous nous sommes déjà exprimés là-dessus par ailleurs. Le développement réjouissant du commerce extérieur, la diminution du nombre des chômeurs, la recrudescence du trafic ferroviaire des C. F. F., sont des indices d'amélioration de la situation. Malgré cela, nous n'osons pas dire que la situation économique de la Suisse soit brillante; mais, eu égard à tous les obstacles qui empêchent une plus grande amélioration de la production industrielle, le résultat de l'année 1924 ne doit nullement faire place à un pessimisme inconsolable.

Dans le premier semestre de l'année 1924, l'Amérique subit une forte dépression, notamment dans la branche du fer et de l'acier; la production diminua considérablement, de sorte qu'au milieu de 1924, le degré de production descendit au-dessous de la ligne normale. Dans le deuxième semestre, la situation s'est améliorée, si bien que le résultat, quoique quelque peu au-dessous de celui de l'année précédente, peut-être considéré comme satisfaisant pour l'économie américaine. Inutile de dire ici que l'année 1924 ne fut pas extraordinairement bonne pour la production américaine du blé.

En Angleterre, la situation s'est peu améliorée; quelques industries ont tout de même enregistré une augmentation de la production. Par contre, l'exportation du charbon a reculé de 20 % environ. Le nombre des chômeurs, qui est de 1.272.000, se maintient toujours à la même hauteur que l'année passée.

Le développement du commerce extérieur en France constitue un progrès économique réjouissant pour 1924. L'exportation a augmenté de 37 % par rapport à l'année précédente; l'importation n'a pas augmenté dans une si forte mesure. Un recul sensible se fait sentir très fortement dans la production du fer et du textile.

En Allemagne, la situation, en comparaison de celle de l'année précédente, s'est améliorée considérablement. Le degré d'occupation a augmenté dans presque toutes les branches d'industries, et le nombre des chômeurs, par rapport à 1923, est minime.

Il est regrettable qu'aucune indication sur les conditions de salaire et de travail dans les différents pays ne soit relatée; elles constitueraient un jugement objectif sur les conditions économiques.

Le commerce extérieur de la Suisse en janvier 1925. Nous relevons de la statistique du commerce extérieur, qui se publie dorénavant chaque mois, que la situation économique s'est maintenue favorablement. Voici les principales positions de l'importation et de l'exportation durant le mois de janvier avec en regard celles du mois correspondant de 1924:

| Produits | Importations | | Exportations | |
|---|--------------------------|-----------|--------------------------|-----------|
| | Valeur en 1000 de francs | | Valeur en 1000 de francs | |
| | Jan. 1924 | Jan. 1925 | Jan. 1924 | Jan. 1925 |
| Céréales | 17,598 | 41,025 | 557 | 323 |
| Denrées coloniales . . . | 9,765 | 10,253 | 1,617 | 1,600 |
| Produits alimentaires (animales) | 10,354 | 8,738 | 8,040 | 10,452 |
| Engrais et déchets, etc. | 929 | 795 | 622 | 955 |
| Bois | 3,222 | 3,896 | 512 | 827 |
| Papier | 794 | 904 | 587 | 842 |
| Coton | 27,468 | 24,704 | 32,719 | 32,367 |
| Soie | 18,652 | 23,575 | 27,811 | 32,309 |
| Laine | 14,013 | 14,931 | 4,501 | 5,048 |
| Minéraux | 10,172 | 11,215 | 1,326 | 1,449 |
| Fer | 6,880 | 9,850 | 2,720 | 3,357 |
| Cuivre | 2,767 | 2,452 | 7,789 | 1,902 |
| Machines, etc. | 3,499 | 4,962 | 11,854 | 13,667 |
| Véhicules | 3,290 | 4,813 | 629 | 1,205 |
| Instruments, appareils | 1,314 | 2,190 | 2,783 | 3,698 |
| Produits chimiques . . . | 6,404 | 7,374 | 1,862 | 2,454 |
| Couleurs | 1,190 | 1,405 | 5,053 | 6,630 |
| Horlogers et montres . . | 16 | 129 | 13,034 | 16,636 |
| Tabacs | 113 | 1,328 | 132 | 248 |

La valeur totale des marchandises importées se chiffre par 222,964,912 fr. (Dans le mois correspondant de l'année précédente 188,250,801 fr.) La valeur totale des marchandises exportées atteignit la somme de 164,493,860 fr. (L'année précédente 151,479,791 fr.)

La balance commerciale s'établit pour le mois de janvier 1925 par un excédent d'importation de 60 millions ou de 26,9 %. (En janvier 1924 42 millions ou le 22,3 %.) La comparaison a plutôt empiré. Ce résultat défavorable est dû à la très forte importation de céréales; en tenant compte de cette circonstance, le déficit de la balance commerciale s'en trouve légèrement atténué relativement à 1924.

L'état des prix en Suisse au mois de février 1925.

Le numéro 6 des rapports économiques de la *Feuille officielle suisse du commerce* contient les indications suivantes sur l'état des prix dans le commerce de gros pendant le mois de février 1925:

Le nombre indice total se compose des indices sur les matières de première nécessité (denrées alimentaires, vêtements, combustible), de la production industrielle (minéraux, matières textiles et cuir) et des produits agricoles (fourrages et engrais). Le nombre indice des matières de première nécessité est à peu près resté le même en comparaison du mois précédent; il compte 186,0 points contre 186,2 en janvier 1925. Pendant que le nombre indice des denrées alimentaires végétales est monté de 13 points sous l'influence de l'augmentation du prix du blé, celui des denrées alimentaires animales (baisse des prix des œufs, du beurre, du saindoux et de la viande) a baissé de 8 points. Le nombre indice des matières premières industrielles a diminué de 168,6 points à 166,4; tandis que le prix des métaux est resté

à la même hauteur, celui des charbons industriels est descendu de 3,4 %. A l'encontre de cela, le nombre indice des produits agricoles s'élevait de 129,4 points à 131,6; les prix du fourrage, comme ceux des engrais, sont montés légèrement.

Le nombre indice total n'a pour ainsi dire pas changé en comparaison du mois de janvier 1925; il est descendu de 170,7 points à 170,4, c'est-à-dire de 0,2 %. Toutefois, il ne faut pas omettre de relater que la hausse des prix du commerce de gros ne correspond pas exactement à celle des prix du commerce de détail.

Ravitaillement en pain. Comme chacun a pu en prendre connaissance, le Conseil fédéral a, sous la pression des milieux intéressés du commerce du blé, admis le monopole du blé et propose aux Chambres fédérales de régler l'approvisionnement en blé sur une nouvelle base. En conséquence, la garantie du prix et l'obligation d'achat de la Confédération seraient maintenues et la réserve constante en blé serait fixée à 50,000 tonnes environ. Le Conseil fédéral a reconnu ainsi la nécessité de régler définitivement le ravitaillement en pain. Nous ne possédons toutefois pas d'indications positives au sujet de l'application et de l'effet de la réglementation prévue.

En ce qui concerne toutes les questions se rattachant à l'approvisionnement en blé, ainsi que l'activité de l'administration du blé sous l'autorité du monopole d'importation, un correspondant des sphères du commerce de gros, s'est exprimé longuement là-dessus dans les *Basler Nachrichten*. Le monopole du blé a trouvé ici un chaud défenseur, et le Conseil fédéral un critique sérieux et bien orienté. Aujourd'hui, la classe ouvrière est encore d'avis que le monopole du blé est la seule solution acceptable du problème de l'approvisionnement en blé; nous recommandons vivement aux représentants ouvriers lisant l'allemand l'étude des considérations ci-dessus (elles viennent de paraître sous forme de brochure).

Rapports économiques de la « Feuille officielle suisse du commerce ». Depuis le début de 1925, la *Feuille officielle suisse du commerce* fait paraître dans une publication spéciale des rapports périodiques sur les différents domaines économiques. Il est souligné dans l'avant-propos qu'il ne s'agit pas là d'une reproduction littérale d'impressions générales et de courants d'opinions plus ou moins déterminées, mais d'un exposé avec commentaires sur les indications en chiffres se répétant régulièrement et provenant de différents domaines économiques. On fait remarquer que pour juger la situation actuelle, il n'existe pas de moyen uniforme, non équivoque. Ce sera justement la tâche de l'étude en cause d'empêcher qu'il soit tiré des chiffres statistiques publiés des conclusions exagérées ou même qu'il leur soit donné directement une fausse interprétation. Les choses doivent être relatées — autant que cela est possible — de façon objective en donnant à chaque facteur sa valeur réelle.

Les rédacteurs attacheront une importance toute particulière aux questions du marché du travail, de la politique sociale et des assurances sociales. En raison de leur caractère, les rapports économiques devront renoncer à publier des statistiques étendues ou comportant de longs textes.

Il est évident que cette nouvelle publication sera saluée avec joie par toutes les organisations économiques. Certainement qu'elles ne pourront désormais pas non plus renoncer à mettre à profit elles-mêmes la documentation statistique qui leur est fournie et d'en tirer les conclusions leur paraissant s'imposer. Les rap-

ports économiques représentent assurément une précieuse source de documentation pour tous les domaines économiques. Les rapports économiques paraîtront hebdomadairement.

Statistique du commerce. Les chiffres suivants sont destinés à renseigner sur l'importation et l'exportation de la Suisse pendant le quatrième trimestre de l'année 1924:

La valeur totale des *marchandises importées* a augmenté; de fr. 619,039,000.— qu'elle était pour le troisième trimestre 1924, elle a passé à fr. 701,937,000.—. Cette augmentation est due principalement à la recrudescence de l'importation de denrées alimentaires (blé, denrées coloniales, boissons) et de matières premières pour l'industrie textile (coton). La valeur des *marchandises exportées* a, également augmenté de fr. 544,304,000 à l'encontre du troisième trimestre 1924 où elle était de fr. 497,709,000.—. Cette différence provient en grande partie de l'augmentation de l'exportation dans les industries du coton et de l'horlogerie; l'exportation d'instruments, d'appareils et de matières colorantes a également augmenté.

Le tableau ci-dessous donne une image de l'importation et de l'exportation pendant les différents trimestres:

| | Importation Exportation Déficit | | | en % |
|----------------------------------|---------------------------------|------|-----|------|
| | en millions de francs | | | |
| I ^{er} trimestre 1924 . | 588 | 497 | 91 | 15,5 |
| II ^{me} » » . | 595 | 481 | 114 | 19,2 |
| III ^{me} » » . | 619 | 491 | 128 | 20,7 |
| IV ^{me} » » . | 702 | 540 | 162 | 23,1 |
| Année 1924 . | 2504 | 2009 | 434 | 19,7 |
| 1923 . | 2243 | 1717 | 526 | 23,5 |
| 1913 . | 1920 | 1376 | 544 | 28,3 |

En comparaison de l'année précédente, on remarque que le déficit a considérablement diminué. La différence entre le premier et le deuxième trimestre est un phénomène qui se répète chaque année, vu que l'exportation augmente toujours beaucoup pendant le premier trimestre. En outre, le bilan n'a pas subi de grandes fluctuations pendant l'année 1924. La réduction du déficit et la différence constante laissent escompter une amélioration générale de la situation économique.

La valeur des marchandises exportées a augmenté de 350 millions par rapport à l'année précédente. Que l'augmentation de l'exportation ait comme conséquence une recrudescence de l'importation de matières premières, est un fait qui se comprend de soi-même. Effectivement, ce sont les matières premières industrielles (soie, coton et métaux) qui contribuent le plus à l'augmentation de la valeur d'importation de 250 millions. Afin d'orienter nos lecteurs, nous donnons ci-après pour les années 1923 et 1924 les *chiffres comparatifs d'exportation* des produits industriels les plus importants:

| Produits | Valeur d'exportation en millions de francs | |
|----------------------------|--|---------|
| | 1923 | 1924 |
| Coton | 306,893 | 372,615 |
| Soie | 359,652 | 374,517 |
| Laine | 42,787 | 63,250 |
| Confection | 60,543 | 73,075 |
| Machines, etc. | 150,797 | 165,245 |
| Véhicules | 5,323 | 5,928 |
| Montres | 202,905 | 256,577 |
| Instruments et appareils . | 35,731 | 40,171 |

